OFFRE DE SERVICE

Qualité de l'air extérieur : Conseils et accompagnement pour des actions opérationnelles & méthodologiques

VOTRE BESOIN

La qualité de l’air extérieur est au cœur de vos préoccupations et vous souhaitez bénéficier d’une assistance pour vous accompagner dans la mise en place de la réglementation ou pour évaluer et réduire l’impact des activités humaines sur la qualité de l’air extérieur.
Pour cela, vous cherchez un appui technique et une expertise pointue capable d’intervenir dans les domaines des infrastructures de transport (terrestres, maritimes et fluviales) en intégrant le cadre des réglementations françaises et européennes relatives à la qualité de l’air extérieur.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema intervient sur des actions opérationnelles, méthodologiques et de conseil relatives à la qualité de l’air extérieur :

- Modélisation de la qualité de l’air extérieur à partir du trafic (routier, maritime ou fluvial), couplée à des mesures in-situ ;
- Proposition de mesures de réduction de pollution de l’air, avec leur suivi et leur évaluation dans la cadre de démarches réglementaires ;
- Missions d’ingénierie et d’AMO auprès des maîtres d’ouvrages publics ou privés ;
- Réalisation du volet « Air et Santé » des études d’impacts de projets de transport ;
- Accompagnement des MOA, collectivités dans les projets d’aménagement ;
- Etudes de projet à l’échelle territoriale (PPA, PDU, SRADDET, PLU(i), SCOT, etc.) ;
- Etudes de projet à l’échelle locale (ZFEM, limitation des vitesses, etc.) ;

CONTACT

✉ Nos contacts en région
https://cerema.app.box.com/v/nos-contacts-en-region

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Pollutions de l'air et sonore

NOS PROJETS RÉFÉRENTS

- Volet « air et santé » des études d’impact des infrastructures routières : un nouveau guide méthodologique
- Plan de protection de l’atmosphère de la région ajaccienne
- Améliorer la qualité de l’air : les leviers de l’urbanisme
- Comparaison des parcs roulants routiers français

- Travaux sur les expositions à l’amiante et mesures d’exposition des agents.

Le Cerema travaille également sur :

- Des missions d’innovation ;
- Le développement d’études de co-exposition (Air-Bruit-Vibrations) ;
- Des états des lieux et diagnostics territoriaux Environnement-Santé ;
- Le couplage de modèles de trafic (micro-/méso-scopiques) avec les modèles de qualité de l’air ;
- La rédaction de guides méthodologiques ;
- La formation.